**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Cathédrale de Lausanne: présentation des nouveaux bancs

Une délégation du Conseil d'Etat composée de la cheffe du DIT en charge des affaires religieuses et du chef du DFIRE en charge du patrimoine bâti du canton a présenté ce jour le prototype du futur banc qui meublera l'édifice à l'horizon 2022. Ce banc est doté d'un dossier réversible afin d'orienter le public soit en direction du chœur, soit dans la direction opposée, face à l'orgue. Issus d'une technologie d'assemblage développée par l'EPFL, les 78 exemplaires nécessaires aux 460 places assises de la nef seront réalisés entièrement en bois de chêne des forêts de l'Etat de Vaud, pour un budget de 300'000 francs.

Avec plus de 475'000 visiteurs en 2019, la cathédrale de Lausanne est l'un des monuments historiques les plus visités de Suisse. Aux célébrations religieuses qui demeurent sa fonction première s'ajoutent les activités officielles parmi lesquelles l'assermentation des Autorités ou encore l'offre culturelle, essentiellement musicale, comme les concerts d'orgue. Pour y asseoir les fidèles, les élus et les mélomanes, les rangées de chaises en vannerie datant de 1912 ne sont plus adaptées aux besoins actuels d'utilisation et de confort.

Aussi le Conseil d'Etat a-t-il décidé de remplacer les chaises par des bancs à dossiers réversibles suivant l'orientation de leurs différents usages. Il a souhaité un design en adéquation avec le monument, non sans une touche contemporaine, et recommandé l'utilisation du bois de chêne des forêts propriétés du Canton. Pour la mise en œuvre de l'opération, le Gouvernement a sollicité un budget de 300'000 francs auprès du Parlement qui le lui a accordé.

En avril 2019, l'Etat de Vaud a confié un mandat au bureau belgo-lausannois Yves Weinand Architectes pour la conception d'un modèle de banc réversible et le développement d'un pré-prototype. Il a établi parallèlement un partenariat avec le Laboratoire IBOIS de l'EPFL portant sur son projet «Snap-fit joints». Destinée initialement aux charpentes, par assemblage de panneaux de bois clipsés sans vis ni colle, cette innovation technologique est appliquée pour la première fois à la réalisation de mobilier.

En janvier 2020, le maître d'ouvrage a lancé un appel d'offres aux entreprises suisses

de production de meubles ou de menuiserie associées à un atelier de design. Le cahier des charges comprend la finalisation du projet, la réalisation du prototype dévoilé ce jour aux médias, puis la fabrication de 78 bancs de 4 et 6 places pour un total de 460 places dans la nef. Composé de membres des Commissions technique et d'utilisation de la cathédrale ainsi que de spécialistes indépendants, le Comité d'évaluation a procédé à la sélection des 5 offres reçues, dont 4 vaudoises.

A la suite du choix unanime du jury, le mandat de réalisation a été attribué début mai à la société lausannoise GAB Manufacture SA, associée au designer romand Thierry Didot, diplômé de l'ECAL. Le projet retenu est particulièrement apprécié pour ses qualités techniques et esthétiques, ainsi que sa filière de production en circuit court. Le programme d'abattage se déroulera en automne 2020 dans les forêts cantonales de Concise, Etagnières et Cossonay. Après une année de séchage et de sciage dans la région, la phase de collage des panneaux et de fabrication proprement dite débutera en octobre 2021 sur le site de Sévelin, en vue d'une installation dans la cathédrale pour les Fêtes de Pâques 2022.

En marge de la présentation du nouveau banc, le conseiller d'Etat en charge du patrimoine bâti a fait le point *in situ* sur les travaux du dernier grand cycle de conservation-restauration du monument. Annoncé le 15 août dernier, ce vaste chantier qui s'étendra jusqu'en 2029 débute cet été par une intervention sur la pierre des parties inférieures de la Tour lanterne. Des échafaudages sont en montage actuellement sur sa façade sud.

En outre, la cathédrale sera soumise prochainement à un «Grand audit» de l'ensemble de ses façades et de leurs diverses dégradations par le ruissellement des eaux de pluie. Cette approche pluridisciplinaire trouvera son point d'orgue les 28 et 29 janvier 2021, avec l'organisation du deuxième colloque sur la pierre, intitulé «*Piscis aqua*, exposition de la molasse à l'eau».

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28 mai 2020

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFTS, Christelle Luisier Brodard, conseillère d'Etat
Yves Golay-Fleurdelys, président de la commission technique de la cathédrale
DIT, Pascal van Griethuysen, délégué aux affaires religieuses et président de la Commission d'utilisation de la cathédrale

TÉLÉCHARGEMENT(S)

Nouveaux_bancs_de_la_cathédrale_de_Lausanne_-_point_sur_le_chantier_-_Dossier_de_presse_28_05_2020.pdf
Télécharger 4 photos des nouveaux bancs